

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*La procession
de la Pentecôte*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte 3500 titres à ce jour. « La procession de la Pentecôte attirait annuellement à Béthune un grand concours d'étrangers. Plusieurs mois à l'avance, les échevins portaient une ordonnance ayant pour but de prévenir les accidents qui pouvaient résulter d'une grande affluence de monde et de régler l'ordre de la procession. Celle qui eut lieu le dix-huitième jour du mois de mai 1562 fut remarquable. La plupart des corporations rivalisèrent de zèle et d'efforts, pour ajouter à son éclat ordinaire par des spectacles de nature à justifier l'empressement de cette innombrable quantité d'étrangers qui, dès la veille, avaient envahi la ville. Il avait été fait expresses défenses de s'arrêter dans les rues sous quelque prétexte que ce fût, chacun étant averti

Bientôt réédité

Notice sur la ville de Béthune

par Félix Lequien

Une précieuse référence

Félix-Augustin Lequien est né le 14 août 1798 à Saint-Omer, d'un père avoué. Après des études à Haubourdin, puis à Douai, il part faire son droit à Paris. Avocat auprès du tribunal de première instance de Béthune le 21 août 1820, il sera bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau pendant dix ans (1829-1838). Juge suppléant auprès du tribunal de l'arrondissement en 1834, il est nommé adjoint au maire de Béthune le 21 décembre 1835, puis sous-préfet (1838-1848). Il devient conseiller général du Pas-de-Calais en 1848. Érudit, il débuta parallèlement la rédaction de nombreux ouvrages historiques dont la qualité lui permit d'inté-

ger plusieurs sociétés savantes et présida la commission instituée en 1843 pour la conservation des monuments historiques de l'arrondissement de Béthune. Il dressa notamment une *Carte archéologique de l'arrondissement de Béthune au Moyen Âge* et publia un *Album archéologique de ce même arrondissement*. Sous la Révolution de 1848, il se retira à Douai et devint alors conseiller général du Pas-de-Calais. Député conservateur de Saint-Omer de 1849 à 1851, il fut député bonapartiste de 1852 à 1860. Le 22 août 1860, il est appelé par l'empereur à remplir les fonctions de conseiller-maître à la Cour des comptes. Félix Lequien est mort le 22 mars 1862 à Paris. Cette rare étude sur Béthune, antérieure aux travaux plus fouillés du chanoine Cornet, constitue une précieuse référence d'historiographie locale.



de se rendre au premier coup de cloche de l'église de St-Barthélemy, à la suite des clergés, des magistrats et des halbardiers, de manière à jouir des nombreux spectacles qui devaient se présenter. On assurait que chacun des jeux se continuerait jusqu'à ce que la procession fût entièrement passée ; et la foule fut telle, que les derniers assistants se voyaient encore de l'église de St-Barthélemy dans la rue du Marais, quand après plusieurs heures de marche à travers toutes les rues de la ville, la tête de la procession rentrait encore dans cette église. »

La halle échevinale et le beffroi

L'ouvrage comporte quatre parties. La première : *Notions sommaires sur l'Artois*, présente les recherches de l'auteur sur les anciens habitants de la contrée, les divisions géographiques, les péripéties des différentes époques de l'Empire romain et du Moyen Âge. La deuxième partie : *Origine de Béthune, ses établissements*, est consacrée à l'histoire de la ville qui dès le IX^e siècle fut le siège d'une seigneurie importante comprenant une paroisse. Elle évoque les incendies entre le XII^e et le XVI^e siècle et les reconstructions de la cité ; les fabriques, les corps de métiers et la halle aux draps du XVI^e siècle ; le château féodal, les établissements militaires, les édifices publics (la halle échevinale et le beffroi), les églises ; les prieurés de Saint-Pry et du Perroy, les couvents, les hôpitaux, le béguinage, le mont-de-piété, les écoles, le collège. Dans la troisième partie : *Gouvernement de la ville, ses chartes*, Félix Lequien étudie les chartes octroyées depuis 1210 jusqu'au XVI^e siècle ; l'organisation municipale, les principales ressources et les revenus de la ville, la juridiction des échevins ; les conditions requises pour jouir du droit de bourgeoisie ; les divertissements publics. La quatrième partie : *Événements divers*, rapporte les tremblements de terre survenus au XII^e siècle ; les épidémies (notamment l'épidémie de peste qui donna lieu à la fondation de la confrérie des charitables de St-Eloi) ; les guerres qui eurent plus particulièrement pour théâtre Béthune et ses environs, depuis la défaite de la comtesse Richilde en 1070 contre Robert le Frison, jusqu'au XVIII^e siècle. L'auteur évoque également la milice bourgeoise divisée en douze compagnies ainsi qu'une ordonnance de 1624 stipulant les positions qu'elle devait occuper en cas d'alerte, dont par exemple la Tour du diable, siège d'une tragique légende.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 500 TITRES**

**78 TITRES SUR
LE PAS-DE-CALAIS**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

NOTICE SUR LA VILLE DE BÉTHUNE

Tout porte à croire que dès le IX^e siècle, Béthune était peuplée et que dans les premières années du siècle suivant, la ville était constituée en état de communauté, sous un seigneur direct. En effet, une charte relate en 999 la fondation d'un collège de chanoines et dès 970, le château fort mettait la ville en une importante considération. L'église Saint-Vaast, située dans le faubourg de Catorive, fut fondée en 940 par Herman, alors seigneur de Béthune. Elle était entourée de murailles et de bastions pour la protéger contre les attaques alors fréquentes mais disparut en 1533, époque à laquelle Charles Quint la fit reconstruire à l'intérieur de la ville. Ce fut Robert VII qui en 1230 entoura la ville de murailles et de fossés, avec sept grosses tours servant de bastions. Le château fort, ancienne résidence des seigneurs fut construit dans les premiers temps de la fondation de la ville et existait encore en 1710, lorsque les Hollandais assiégèrent et prirent Béthune. Ils en déconstruisirent la partie faisant face à la ville. Les restes de l'édifice disparurent sous la Révolution. La cité comptait trente et un établissements militaires. La plus belle partie des fortifications est due au maréchal Vauban dont le neveu fut longtemps gouverneur de la ville. La halle échevinale est un des monuments les plus anciens. Reconstitué à plusieurs reprises et notamment après les incendies de 1137 et 1447, il abrite aujourd'hui l'hôtel de ville. Le beffroi fut édifié en 1346, en vertu d'une charte accordée par Eudes, duc de Bourgogne et Jeanne de France. Plus tard, les échevins, dans un moment de gêne, concédèrent des terrains autour du beffroi. On y établit d'abord des échoppes qui furent ensuite remplacées par des maisons qui envahirent aussi l'emplacement de la halle aux draps. La légende raconte que jadis, au milieu des marais de Beuvry, existait un castel dont le seul accès était une étroite chaussée coupée de ponts mobiles et dans lequel des choses extraordinaires arrivaient dans la nuit précédant Noël. Une année, les phénomènes prirent une ampleur exceptionnelle. Le lendemain, l'édifice avait disparu à jamais, laissant seulement une effroyable fontaine aux eaux tourbillonnantes : la Fontaine hideuse. La plus ancienne charte conservée date de 1210. Elle confirme les droits et privilèges des échevins qui étaient les administrateurs, les gouverneurs et les justiciers de la ville. Ils régissaient les biens de la communauté, veillaient à la sûreté et réglaient les différends entre les bourgeois. Les chartes émises au cours des siècles suivants modifièrent régulièrement le mode de renouvellement du corps échevinal.

**Réédition de l'ouvrage intitulé *Notice sur la ville de Béthune*, paru en 1838.
Réf. 1980-3500. Format : 14 X 20. 192 pages. Prix : 26 € Parution : mai 2018.**

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou

XXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr

*Bulletin
de
souscription*

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution mai 2018
1980-3500

Nom

Adresse

Mail

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

Expirante le :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire):

Date: 201..

Je commande « **NOTICE SUR LA VILLE DE BÉTHUNE** » :

ex. au prix de **26 €**

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2018 (436 pages)

- 3 480 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.